



CAMPUS  Formation Continue 
GRAINE D'AVENIR
CFPPA Les Vaseix-Bellac

Certificat individuel pour utiliser et distribuer à titre professionnel certains types de produits biocides

Certibiocide Catégorie Nuisibles

– Formation continue –



3 jours



Nous contacter



Les Vaseix

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

Le certificat Certibiocide « Nuisibles » est nécessaire pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'**usage professionnel** appartenant aux types de produits suivants :

TP14 : produits rodenticides; TP18 : produits insecticides; TP20 : produits de lutte contre d'autres vertébrés.

CONDITIONS DU MÉTIER

Professionnels ou porteurs de projets :

- Demandeur d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Chefs d'entreprise
- Agents de l'Etat...

PUBLIC CBLÉ

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr

Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français « lu, écrit, parlé »
Utilisation de base de l'outil informatique

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Formation dispensée exclusivement en Centre de Formation

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement.
Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel, en salle (cours, mise en situation, études de cas).

Validation de la formation

Mode de validation	Inscrit au RS n° :	Certificateur :	Date d'échéance de l'enregistrement
Certifiant	6442	Ministère de la Transition Ecologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche	01/01/2029

Contenus

Réglementation générale
Les produits professionnels biocides
Protection de la santé des utilisateurs et du public
Prévention des risques pour l'environnement
Stratégies générales de limitation au recours des biocides
Les différents produits et leurs applications
Les insectes et insecticides
Les rongeurs et rodenticides
Les autres vertébrés et moyens de lutte

Durée totale de la formation : 21h00

Modalités d'évaluation

Évaluation sous forme de questionnaire à choix multiple papier , permettant la délivrance d'un certificat valable 5 ans

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et modes de financements

Coût de la formation

Individuel : 175 € par jour, 525 € pour la session.

Groupe : 1 200 € par jour, 3 600 € pour la session.

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux de satisfaction 2025 : 98%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix

Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur des stages courts de la formation continue :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente administrative :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr